

Bretagne, Finistère  
Crozon  
l' Aber

## Digue Richet, l'Aber (Crozon)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA29004203

Date de l'enquête initiale : 2007

Date(s) de rédaction : 2007

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire du patrimoine maritime de Crozon Roscanvel Camaret Clohars-Carnoët Larmor-Plage et Sené

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : digue

Appellation : digue Richet

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart

Références cadastrales : ER, 1

### Historique

Le site de l'Aber se localise à l'extrémité sud-est de la presqu'île de Crozon. Le site est encadré du côté de la mer par les falaises de la pointe de Trébéron à l'ouest et celles de la pointe de Raguénez et de l'île de l'Aber à l'est. Il s'agit d'un estuaire (an aber en breton) fermé par une flèche sableuse à pointe libre longue de 1 200 m et large de 60 à 80 m. A l'est de la flèche sableuse, un goulet étroit permet à la mer d'envahir l'anse à chaque marée montante, en empruntant un chenal entretenu par les eaux fluviales et les marées. Des vestiges attestent de l'occupation ancienne du site, mais sa poldérisation ne date que de la seconde moitié du 19e siècle. En 1834, un projet d'endiguement vise à combler l'estuaire pour récupérer 140 journaux de terre pour l'agriculture. Les pêcheurs de Morgat qui y abritent leurs bateaux, les paysans qui viennent y mener leurs animaux à la pâture et pour prendre du goémon sont réticents. Mais l'idée fait son chemin lorsqu'en 1841, Louis Victor Bourassin, propriétaire du village de Rozan et du four à chaux réalisé deux ans plus tôt sur un îlot au bord de l'estuaire, souhaite construire une digue pour fermer l'anse, à la fois pour créer un réservoir pour un moulin à eau et constituer des terres cultivables. Le 13 août 1856, après la mise aux enchères et la revente successive de l'estuaire, celui-ci revient au sieur Alavoine qui y fait construire en 1860 la digue actuelle, sans moulin. L'évacuation des eaux du ruisseau se fait par un pont à trois canaux de décharge munis de clapets. La partie maritime de la digue délimite un petit port, dont on améliora l'accès dans les années 1926-1927, en effectuant des déroctages pour faciliter la navigation et l'accostage des bateaux de pêche locaux. Un sabotage et une tempête auront raison du second chantier d'endiguement de l'estuaire lancé par les Allemands en 1942. En 1956, Robert Richet, ingénieur des Travaux Publics de l'Etat demeurant à Brest, obtient la propriété et la charge d'endiguer les 40 hectares encore soumis à la marée. Le sieur Richet signe l'acte de concession définitive en 1956, pour une surface de 40,53 hectares et un montant de 300 000 francs. Le cahier des charges est précis : construction d'une digue sur le rocher Karreg an Id avec six aqueducs à clapets, de deux brise-lames (de 40 m chacun) érigés sur des enrochements en aval et d'un terre-plein en pente pour remiser les barques. Ce nouveau barrage plus en aval empêche alors la mer de pénétrer dans l'anse et les brises-lames délimitent un mouillage intérieur pour les bateaux, ces derniers étant également accessibles par un terre-plein et une cale de remisage. En 1958, les travaux sont terminés, mais le port n'est fréquenté que par deux pêcheurs et une dizaine de plaisanciers. Les intérêts économiques et environnementaux évoluent dans les années 1960-1970. Une forte volonté politique souhaite alors un réaménagement du site de l'Aber, pour faciliter les nouvelles activités de loisirs et créer de nouvelles zones résidentielles. Un projet d'installation mytilicole est envisagé en 1963 et de port de plaisance avec résidences sur la flèche au début des années 1970. Le projet de marina est abandonné sous la pression des associations écologistes. En 1961, la pointe de Raguénez, les dunes et l'île de l'Aber

sont en effet inscrits à l'Inventaire supplémentaire des sites naturels. La prise de conscience de l'intérêt de ce site relayée par les associations de défense de l'environnement et les élus aboutit, entre 1980 et 1987, au rachat de 87 hectares à l'Aber (principalement en amont et en aval de la digue de Rozan) par le Conservatoire du Littoral et à la destruction de la digue Richet (1981) ; permettant ainsi à la mer de reconquérir une partie du territoire qu'elle avait perdu et de reconstituer la biodiversité du site grâce notamment au frayage des poissons. Dans le même temps, des travaux ont été entrepris sur la digue de Rozan, celle en amont qui n'a pas été détruite, afin de laisser pénétrer la marée et favoriser la remontée des poissons le long des cours d'eau (truite de mer, anguille).

Période(s) principale(s) : milieu 19e siècle, milieu 20e siècle

Dates : 1860 (daté par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : M. Alavoine (commanditaire, attribution par source), Robert Richet (commanditaire, attribution par source)

## Description

Il ne reste de la digue Richet que quelques rochers à la pointe de la flèche sableuse de l'Aber ainsi qu'un bloc de béton scellé au rocher à proximité de la pointe de Raguenez.

## Éléments descriptifs

### Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

## Statut, intérêt et protection

Abords d'un monument historique.

Sites de protection : site inscrit, zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat

## Références documentaires

### Bibliographie

- Entretien avec Didier Cadiou, membre de Etre Daou Vor, en 2007.

### Périodiques

- CADIOU, Didier. **Heurs et malheurs de la poldérisation**. Crozon : Avel Gornog, 1993, n° 1. p. 17-19
- CADIOU, Didier. **Un site stratégique à Crozon. L'Aber**. Crozon : Le Presqu'îlien, juillet-août 1999. p. 12-13

## Données complémentaires

### Données complémentaires architecture PATMAR

Données complémentaires architecture de l'enquête thématique régionale : le recensement du patrimoine maritime

THPA	Protection contre l'érosion côtière
MENA	abandon ou état de ruines induisant un risque de disparition ; érosion du trait de côte
INGP	intérêt de mémoire
PING	Ces vestiges sont les derniers témoins du projet d'endiguement total de l'estuaire de l'Aber.

RECO	Aucune recommandation particulière à apporter.
------	--

## Illustrations



Vue générale des vestiges  
de la digue Richet  
Phot. Guillaume Marie  
IVR53\_20082908364NUCA

## Dossiers liés

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

**Oeuvre(s) en rapport :**

Écart de l'Aber (Crozon) (IA29004188) Bretagne, Finistère, Crozon, l' Aber

Auteur(s) du dossier : Julien Amghar, Guillaume Marie

Copyright(s) : (c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS ; (c) Inventaire général



Vue générale des vestiges de la digue Richet

IVR53\_20082908364NUCA

Auteur de l'illustration : Guillaume Marie

(c) Laboratoire GÉOMER, UMR LETG 6554 - CNRS

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation